

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5432 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABCHARS Mohamed

Date de naissance :

05/07/1978

Adresse :

HARI FUEU

Tél. : 06.29.60.49.80 Total des frais engagés :

3328,30. Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNIDP N° : AA-215 / 2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : LA CASABLANCA

Le : 28/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Date de dépôt 18/08/21

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<del>CABINET D'ONTHOPTIE Fettoula LAHLOU Houssain LAHLOU Rue Hadj Omar Ben - Casablanca 22 30 63 10/05 22 54 11 49</del>	31-5-21			CV auto + Vision des couleurs + PEV - ERG		1800 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

## Funcionalitat, teràpèutica, necessària a la professió

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

## DEBUT D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Documents envoiés par mail à rfm@mpfras.com

OPHTALMO CLINIQUE  
DE CASABLANCA



مصحة العيون  
للالبليضا

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT210528122401

Casablanca le : .....  
28 mai 2021

Mme MADIHI BAHIJA

*26, P 23*  
CORNEREGEL GEL OPHTA 10 G

1 application Le Soir, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

*26, W 26*  
HYLO-COMOD GEL (HYALURONATE)

1 goutte 4 à 6 gouttes par jour, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

*11/28/20*

الصيغة العائمة  
مختبر فاندر 15 رقم  
187 رقم 15-188 رقم 15  
05.22.21.88-092028166  
بيان الشفري - العنوان: 15  
الموعد: 2021-05-22

Docteur  
J. ZAIM  
Ophtalmologiste

Urgence 24/24

Corneregel Gel ophta 10g  
ZENITHPHARMA  
AMM N° 89/15 DMP/21/NNP  
PPV: 76,10 dhs  
Vignette L1MA01 / 49809E300/1-MA

2022-11.  
LOT 297559  
PPC: 150 DH.

2023-10  
LOT 300344  
PPC: 150 DH.

2022-11.  
LOT 297559  
PPC: 150 DH.



Casablanca le :LE 21 JUIN 2021.....

DR M. ALAOUI

Madame : MADIHI Bahija

Cher ami,

J'ai pratiqué un bilan ophtalmologique chez cette patiente

**A l'examen initial** : On trouve une acuité visuelle de 10/10 au niveau des deux yeux avec correction

La tension oculaire est de 13mmHG au niveau de l'œil droit et 14mmHG au niveau de l'œil gauche

**A la lampe à fente** : R.A.S

**Au fond d'œil** : On ne trouve pas de signe inflammatoire

Un bilan orthoptique a été demandé qui a montré un champ visuel normal, ERG et PEV sont normaux

Urgence 24/24



Casablanca le : 28.5.21

MADIHI BAHIJA

- CD.
- Vision de caelée
- PER - ERG

Docteur  
J. ZAIM  
Oncophthalmologiste

Urgence 24/24



Casablanca le : 28.5.20.....

### BON DE REGLEMENT

Reçu de .....

Mme ..... MADHFI ..... BAYA JAI .....

La somme de : Quatre cent Dhs  
400.00Dhs

Pour : Consultation+k10 fond d'œil

13, Rue des Papillons - Oasis  
OPHTALMO CLINIQUE DE CASABLANCA  
Casablanca  
Tél : 0522 25 71 71 / 05 11 15

Cachet et signature

Docteur  
J. ZAIM  
Ophtalmologiste

Urgence 24/24

# CABINET D'ORTHOPTIE

Fettouma JOUAHRI

Diplômée de la faculté de  
Médecine de Bordeaux

Houda LAHLOU

Diplômée de la faculté de  
Médecine de Montpellier.

Casablanca , Le 31-05-2021

FACTURE 315/21

Je soussignée , certifie avoir reçu de la part de

Mme - Mr NADIA F BAHLOU

La somme de 1800DHS ( Quatre mille cent dirhams )

pour les examens suivants :

- \* Acuité visuelle
- \* Vue de distance
- \* EN6 + P EU

Examens prescrits par son médecin traitant



19 ,Rue Hadj Omar Riffi-Casablanca- Tél : 0522.30.63.10 / 0522.54.11.49

Patentes : Numéro : 34307078 / 34307079

ICE : 001930840000067 / 001986132000013

## CABINET D'ORTHOPTIE

### Fetouma JOUAHRI

Diplômée de la faculté de  
Médecine de Bordeaux.

### Houda LAHLOU

Diplômée de la faculté de  
Casablanca, Le 31 - 05 - 2021  
Médecine de Montpellier.

Docteur,

\*L'examen d'**ERG** de **Mme MADIHI BAHIJA** a été fait après dilatation pupillaire, avec des électrodes sclérales .

#### **ERG photopique :**

On enregistre des réponses photopiques d'amplitudes satisfaisantes, aux deux yeux. Le flicker est normal ,aux deux yeux.

#### **ERG scotopique :** après 6 mn d'adaptation à l'obscurité.

Réponses scotopiques d'amplitudes normales, ODG.

Bonne adaptation à l'obscurité.

#### **\*POTENTIELS EVOQUES VISUELS :**

Examen fait sans correction optique, en stimulation monoculaire, OD puis OG.

#### **PEV FLASHS :**

PEV présents et bien structurés, avec un pic P100 de latences et d'amplitudes normales , ODG .

#### **PEV DAMIERS :**

PEV présents et bien structurés, avec un pic P100 de latences et d'amplitudes normales au DA60 et au DA15, aux deux yeux.

#### **\*CHAMP VISUEL :**

Examen fait avec une correction optique de +1.50.

#### **TRACE OD :**

-Seuil fovéal normal, à 37dB.

-On retrouve une bonne sensibilité différentielle, avec des indices normaux.

#### **TRACE OG :**

-Seuil fovéal normal, à 40dB.

-On relève une bonne sensibilité différentielle, avec des indices normaux.

#### **\*Vision des couleurs :**

A.été faite au 100 Hue et 15 Hue désaturé, une correction optique de +1.50

Les diagrammes obtenus sont normaux, avec un chiffre indice normal ; aux deux yeux.

#### **CONCLUSION :**

L'**ERG** de **Mme MADIHI** est normal, aux deux yeux.

Ses **PEV** sont normaux, ODG .

Son champ visuel est également normal.

L'examen du sens chromatique montre une bonne discrimination des couleurs, ODG.

Avec mes remerciements.

CABINET D'ORTHOPTIE  
Fetouma JOUAHRI  
Houda LAHLOU  
19, Rue Hadj Omar Riffi - Casablanca  
Tél: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49